

**LA CHAUX-DE-FONDS** Coup de main des CFF, la ville paiera moins cher.

# Ascenseurs plus beaux, plus tard

CLAIRE-LISE DROZ

Pour la Ville de La Chaux-de-Fonds et pour ses finances, c'est une bonne nouvelle. Les CFF accentuent leur soutien pour rénover les ascenseurs de la gare. La Ville y gagnera 300 000 francs. Par contre, le chantier sera retardé d'un an.

Le 7 février dernier, le Conseil général votait sans opposition un crédit de 1,25 million pour refaire ces installations, à savoir un double ascenseur et des escaliers, qui dataient de 1980. Et qui étaient au seuil de l'insalubrité, avait décrit le conseiller communal Théo Huguenin-Elie. Cette urgence ne tenait peut-être pas à une année près. Mais «toutes les machines étaient en bout de course. Il y avait aussi un problème d'insalubrité malgré un nettoyage quotidien des escaliers et de l'ascenseur», relève Théo Huguenin-Elie, ainsi «qu'un fort sentiment d'insécurité». Et puis, «c'est aussi une question d'image».

## De la place!

Or, après discussions et «excellente collaboration», les CFF ont décidé de financer de façon plus conséquente ces nouvelles installations, par le biais du fonds FIF (Financement de l'in-



Les ascenseurs tels qu'ils sont aujourd'hui et tels qu'ils resteront plus longtemps que prévu. Mais pour devenir plus beaux. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

frastructure ferroviaire) entré en vigueur début 2016. Cela exige toutefois des cabines plus grandes afin de les rendre plus accessibles aux personnes en chaises roulantes ou se servant

d'un déambulateur. Ainsi, le nouveau projet prévoit des cabines de 2m10 de longueur, alors que l'ancien projet en était à 1m 40.

Cette nouvelle installation est

devisée à 1,95 million. CFF Infrastructure en financera une bonne part, à hauteur d'un million. Si on y ajoute les 250 000 francs de CFF Immobilier (transfert de la subvention

pour la nouvelle passerelle qui a été abandonnée), le nouveau coût pour la ville est de 700 000 francs, soit une diminution de 300 000 francs (du crédit de 1,25 million voté le 7 février).

C'est une bonne nouvelle. Mais cela induira aussi un report du chantier. Comme le projet change, toute la procédure change en même temps. Le service des bâtiments et du logement développe d'arrache-pied un nouveau projet architectural qui nécessitera une nouvelle demande de permis de construire ainsi qu'un nouvel appel d'offres pour marchés publics et adjudications.

Le chantier s'ouvrira en avril 2018 et durera huit mois. C'est plus long que les six mois d'arrêt prévus pour le premier projet. Compte tenu d'une technique dite de «paroi berlinoise» avec intervention dans le talus, qui sera utilisée pour ces nouvelles installations.

Mais le projet initial restera dans les grandes lignes. Par exemple, des cabines d'ascenseurs vitrées, un vitrage également pour la cage d'escalier, afin de profiter au maximum de la lumière naturelle. «De façon à ce que plus personne ne soit plongé dans le noir!» et éviter du même coup tout sentiment de claustrophobie et d'insécurité.

Le Conseil communal soumettra au Conseil général une nouvelle demande de crédit pour ce nouveau projet à la fin de l'été. ●

**CONSOMMATION** Un guide et réponses aux questions.

## «Bon à savoir» en conférence

Le magazine «Bon à savoir» a sorti un guide pratique «Conso-boulot-bobos» sur les pièges de la consommation au quotidien. L'auteure, la juriste Silvia Diaz et la journaliste Claire Houriet Rime aborderont plusieurs thèmes de cet ouvrage lors d'une

conférence organisée pour les 20 ans de «Bon à savoir», le 8 juin à 18h30 à la salle Faller, avenue Léopold-Robert 34 à La Chaux-de-Fonds. Cette conférence est des plus pratique et parlera de problèmes rencontrés par tout un chacun (délais de

paiement, voyages, achats sur internet...) avec toutes les questions qu'on voudra bien poser. Il est possible de venir sans autre, mais il est préférable de s'inscrire jusqu'au 8 juin à midi sur le site [www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch). L'entrée est libre. ● **CLD**

## EN IMAGE



DAVID MARCHON

## LA CHAUX-DE-FONDS

**Le grand cross de Bellevue.** Le collège de Bellevue va fêter ses 50 ans le 22 juin lors d'une journée festive officielle. Dans le cadre de cet anniversaire, de nombreuses activités sont organisées, dont un cross géant «Cross50» qui s'est déroulé mercredi matin au terrain des Arêtes à La Chaux-de-Fonds avec des centaines d'élèves du collège de Bellevue. C'était un cross non-élitiste, où l'essentiel était de participer et d'y mettre du sien! Ce fut le cas: les écoliers ont apposé une touche de couleur sur un grand panneau marqué «50». ● **CLD**

PUBLICITÉ

PMU

+18 ans

Quinté+

Super Tirelire

10 MILLIONS

04 | JUIN 2017

SUR LA COURSE DU JOUR

LOTTERIE ROMANDE